

Zeitschrift: Bulletin de la Société des Études de Lettres
Herausgeber: Société des Études de Lettres
Band: 4 (1929-1930)
Heft: 8

Rubrik: Chronique de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ DES
ÉTUDES DE LETTRES
LAUSANNE

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Assemblée générale ordinaire.

La neuvième assemblée générale de notre société s'est tenue le 8 juin 1929 à Moudon, dans la salle du Conseil communal, gracieusement mise à notre disposition par les autorités. Plus de quarante personnes, venues pour la plupart de Lausanne en autocars, y assistaient.

La séance administrative fut précédée d'une causerie de M. Charles Gilliard sur *Le régime savoyard à Moudon*, dans laquelle le savant historien, avec la clarté, la mesure et la finesse que l'on connaît, mit en lumière le jeu de causes et d'effets qui aboutit à la faillite du régime savoyard dans le Pays de Vaud, initiant ainsi ses auditeurs aux difficiles problèmes de notre moyen âge sans oublier d'égayer son tableau d'anecdotes aussi significatives que savoureuses. Cette belle conférence remporta un vif et légitime succès.

L'assemblée générale, siégeant ensuite sous la présidence de M. Recordon, entendit et approuva successivement les procès verbaux de la précédente assemblée générale ordinaire du 9 juin et de l'assemblée générale extraordinaire du 17 octobre 1928 ; le rapport du Comité sur l'exercice écoulé, celui du caissier et celui des vérificateurs des comptes ; puis elle adopta les propositions du Comité pour 1929-1930.

Deux des membres du Comité sortant n'acceptaient pas de réélection : M. P. Rumpf, caissier, l'initiateur et l'un des fondateurs de la société, et M. H. Vonder Mühll, secrétaire du Comité. Tout en s'associant aux vifs regrets et aux remerciements adressés par le Président de l'association à ces dévoués collaborateurs, l'assemblée dut s'incliner devant leur volonté irrévocable et élut pour les remplacer M^{lle} J. Maillard et M. A. Schaffner, cependant qu'elle confirmait dans leur mandat les autres membres du Comité et réélisait par acclamation M. G. Bonnard comme président des Etudes de Lettres. Elle maintint ensuite M^{lle} D. Demierre et M. D. Piguet comme vérificateurs des comptes, en leur adjoignant comme suppléant M. A. Bocherens, et décida de ne rien changer aux montants de la cotisation et de la finance d'entrée.

La séance fut suivie d'une visite captivante de la ville, sous l'aimable conduite de M. le syndic Cherpillod, et d'un dîner en commun, dont le gracieux arrangement et le menu exquis disaient tous les soins apportés à la réussite de cette journée par nos amis de Moudon, en particulier par M. le Directeur Payot, à qui va toute notre reconnaissance.

Sur le chemin du retour, une halte au château de Rue, dont nous pûmes, grâce à l'amabilité de M. de Stoutz, parcourir les parties les plus intéressantes ; la visite du château d'Oron et de sa bibliothèque, où les bibliophiles connurent toutes les tentations du fruit défendu ; un défilé de paysages empreints de grâce et de noblesse ; enfin l'arrivée à Lausanne dans la gloire d'un beau soir d'été : telles furent les dernières, mais non les moindres impressions de cette agréable journée.

Etat nominatif.

Modifications de juin à octobre 1929.

Décès.

M. H. Reichel.

Démissions.

M^{lles} A. Bellon, L. Chappuis et E. Weber.

Changements d'adresse.

- M. P. Sirven, prof., boulevard Saint-Michel 87, Paris.
M. F. Ansermoz, stud. litt., S. Rumson av. 107, Margate, New-Jersey, U. S. A.
M. E. Campiche, lic. litt., Brockhill Road 27, Hythe, Kent, Angleterre.
M. E. Champendal, prof., Vallorbe.
M. A. Diez, Les Roches Blanches, av. Jomini, Lausanne.
Mlle P. Doleyres, prof., av. du Kursaal 21, Montreux.
Mlle Y. Glardon, lic. litt., av. Druey 17, Lausanne.
Mme L. Gorska, Villa Studio, Jurigoz, Lausanne.
M. J. de la Harpe, professeur à l'Université de Neuchâtel, Château 19, Peseux.
Mlle N. Lenoir, chemin du Devin 27, Chailly, Lausanne.
M. M. Mayor, prof., av. de Plan 4, Vevey.
M. J. Moser, lic. litt., D. L. E. H., Insel Spiekeroog, Nordsee, Allemagne.
Mlle S. Müller, lic. litt., av. Verdeil 7, Lausanne.
Mlle G. Ostertag, prof., Champ-Soleil, Chamblan-des - Dessus, Pully.
Mlle C. Pfeiffer, prof., rue de Lausanne 1, Vevey.
M. J. Reymond, prof., Clos Maria, av. de Morges, Lausanne.
M. L. Stubbe, prof., Collège, Montreux.
Mlle E. Tomalin, Villa Studio, Jurigoz, Lausanne.
M. R. Wiblé, rue d'Ermenonville, Petit Saconnex, Genève.

Rectification.

Une erreur regrettable a fait figurer le nom de M. A. Seelieb sur la liste des radiations publiée dans le N° 7 du Bulletin. M. Seelieb n'a jamais cessé d'appartenir à notre association.

Comptes.

Les comptes de l'exercice écoulé ont été soumis au Conseil d'Etat qui les a approuvés en date du 31 juillet 1929.

Affiliation à la Société du Vieux-Moudon.

On sait le gracieux accueil que notre dernière assemblée générale a trouvé dans la ville de Moudon. Le Comité a estimé qu'il convenait de témoigner à l'hospitalière cité la reconnaissance des Etudes de Lettres, sous la forme d'un don à la Société du Vieux-Moudon. Celle-ci, par l'organe de son distingué président, Monsieur le syndic Cherpillod, a bien voulu se montrer sensible à notre geste, en s'adjoignant notre société comme membre à vie et en lui envoyant la collection de ses bulletins. Nous lui en exprimons ici notre vive gratitude.

Publication.

Quatre travaux présentés au colloque de langues anciennes de septembre 1927 à mai 1928 ont été publiés par la *Revue de théologie et de philosophie* en un fascicule spécial, le 72^{me} de sa nouvelle série; cette publication a été rendue possible par la générosité de la Fondation Lucerna.

D'autre part, la Revue a aimablement permis au Comité des Etudes de Lettres d'offrir ce fascicule en souscription aux membres de la société, avec une pagination indépendante et un titre spécial : *Etudes sur le stoïcisme dans l'antiquité*, par MM. A. Reymond, L. Meylan, E. Bosshard, A. Bonnard, Lausanne, *Revue de théologie et de philosophie*, 1929, 80 p.

Ce fascicule a été imprimé pour notre société à 150 exemplaires, dont 86 ont été adressés aux souscripteurs dans le courant de septembre. Il en reste encore un certain nombre, que l'on peut se procurer franco au prix de 3 francs suisses ou de 15 francs français l'un, en s'adressant au Secrétariat de la société, au Palais de Rumine.

Nouvelles des membres.

M. J. de la Harpe, maître au Collège de Vevey, a été appelé à la chaire de philosophie et de sociologie de l'Université de Neuchâtel. Cette nomination consacre une activité scientifique qui a attiré sur M. de la Harpe l'attention des cercles philosophiques non seulement dans notre pays, mais à l'étranger. Qu'il veuille trouver ici nos vives félicitations.

M. E. Champendal a été nommé maître de latin, français et histoire au Collège de Vallorbe ; M. M. Mayor, maître de 5^{me} et 6^{me} classiques et d'histoire au Collège de Vevey.

Afin de donner sous cette rubrique des renseignements aussi complets que possible, nous prions les membres de l'association qui sont nommés à un nouveau poste de bien vouloir nous le signaler.

Cours de M. Ginsburger.

Nous donnons ici le compte rendu détaillé promis dans le numéro précédent du Bulletin.

I. Les Araméens, peuple nomade, formaient un puissant empire de 1080 à 880 environ av. J.-C. A cette époque ils annexèrent des villes en Assyrie et pillèrent des régions babylonniennes. L'araméen était répandu dans les populations subjuguées et il le resta longtemps après la chute de cet empire. Toutefois, en Palestine, au VII^e siècle, le judéen et l'araméen étaient encore distincts et celui-ci n'était compris que des lettrés. Mais l'hébreu des derniers temps avant la destruction du Temple se charge de locutions dialectales se rapprochant de l'araméen. On peut croire qu'au retour des exilés sous Cyrus la langue hébraïque était complètement araméisée. C'était pourtant encore l'hébreu ou le judéen. Mais la confusion alla croissant et le parler juif prit une physionomie tout à fait araméenne. Il y a donc une sorte de bilinguisme et de double littérature : à côté de la littérature savante, hébraïque, se développe une littérature populaire, écrite d'abord en araméen, puis dans toutes les langues des pays où vivaient les Juifs. Quelle est cette littérature araméenne créée par les Juifs ? Tel est le sujet du cours de M. Ginsburger.

Il y a vingt-cinq ans, on découvrit en Egypte d'anciens documents, écrits sur papyrus et ayant pour auteurs les prêtres et les chefs de la communauté juive d'Eléphantine. Les textes littéraires les plus importants sont les fragments du roman d'Ahikar. Pour M. Ginsburger, l'auteur n'était pas juif; l'origine de cette histoire est assyrienne et babylonienne, mais elle était lue et copiée par des Juifs. Le livre de Tobie y fait une allusion évi-

dente ; les docteurs du Talmud babylonien la connaissaient. Il est plus que probable qu'elle a servi de modèle à l'histoire de Daniel. Le conférencier conclut en relevant le caractère populaire, même naïf, de ces plus anciens spécimens de la littérature judéo-araméenne.

II. Au début, la *Thora* était en caractères hébreux et en langue hébraïque ; plus tard elle fut transcrise en écriture assyrienne dans la langue araméenne, dit une tradition talmudique ; en d'autres termes, on lui ajouta une traduction araméenne. En effet, les Juifs palestiniens ne parlant ni ne comprenant plus l'hébreu, transcription et traduction étaient indispensables. Mais on risquait ainsi de rendre inutile et de faire disparaître à la longue le texte hébreu. Et qui garantissait l'exactitude de la traduction ? Il fallut donc s'occuper de fixer le texte de la version araméenne, du moins des parties employées pour la lecture publique. La première version écrite conservée, celle du Pentateuque, date du II^e siècle apr. J.-C. Seule elle était officielle ; les autres avaient un caractère privé et offraient des variantes et des additions dont on faisait des recueils. Pour M. Ginsburger, les additions avaient un double but : sous forme de paraphrases, elles tenaient la place de commentaires pour la lecture ; sous forme de récits et de contes, elles devaient édifier les fidèles aux offices des jours de fêtes. Ici encore la littérature judéo-araméenne présente un caractère populaire ; des morceaux heureusement choisis et présentés en traduction permettent de s'en rendre compte.

III. La tradition attribue à Esdras et à ses partisans la traduction de la Thora en araméen et l'institution de savants et de scribes destinés à en répandre la connaissance dans le peuple. Le scribe ou *sofer* doit enseigner les vérités révélées dans des réunions publiques, les jours de sabbat et de fêtes, et même ensuite en semaine. C'est le sofer qui a imprimé son caractère à tout le judaïsme postbiblique. Les centres d'études en Palestine et en Babylonie ont créé la littérature *talmudique*, ayant pour but d'expliquer les parties législatives de la Thora. La langue en était

l'hébreu modernisé. Les talmudistes distinguent, en effet, trois langues : la langue sacrée de la Thora, la langue des savants et la langue vulgaire. Celle-ci (l'araméen) a exercé une influence sur la littérature talmudique, car avec le peuple il fallait parler la langue du peuple. Un grand nombre de passages de cette littérature ont été écrits en araméen et nous ont été conservés ainsi : sentences, aphorismes et locutions proverbiales, paraboles et récits, morceaux rituels et consultations rabbiniques. On rencontre des centaines d'aphorismes populaires chez les rabbins des premiers siècles de l'ère chrétienne, ce qui prouve qu'il n'y avait pas de barrière infranchissable entre les scribes et la masse du peuple. Les premiers mettaient à profit ce qu'ils avaient appris dans les milieux populaires. Très souvent on se sert de fables pour expliquer des versets bibliques. Une légende qui a fait le tour de la chrétienté et a enrichi non seulement la légende latine de l'Eglise, mais encore les littératures nationales, est celle des *sept Dormants*. Le point essentiel en est le sommeil séculaire. Or on lit dans la littérature talmudique qu'un homme pieux se tourmentait au sujet d'un verset des Psaumes, se demandant si l'on pouvait dormir soixante-dix ans, et qu'un jour il tomba dans un sommeil qui dura soixante-dix ans. Cette histoire remonte à un récit plus ancien, celui de l'Ethiopien qui sauva Jérémie du bourbier, dormit ensuite soixante-dix ans à l'ombre d'un arbre, puis rentra à Jérusalem où il ne reconnut rien. La morale de ces récits est une consolation pour les affligés. L'Ethiopien dort pour ne pas voir la chute du Temple, les sept Dormants, pour être préservés de la mort.

L'historiette du chameau et du cheval dans *Zadig* est aussi d'origine juive. M. Ginsburger cite le conte des quatre Jérusalémites révélant à leur hôte des détails ignorés de lui-même sur l'origine des aliments qu'il leur sert, ainsi que sur sa naissance ; puis celui de l'Athénien venu à Jérusalem et de son esclave borgne, non moins perspicace que Zadig. Au XII^e siècle Saxo Grammaticus a fait d'Hamlet à la cour d'Angleterre le héros d'une histoire semblable. Le conférencier pense qu'il aura entendu le conte judéo-araméen de la bouche d'un Juif lors de son

voyage à Paris. Le but de ce genre de récits était de glorifier les Juifs malheureux aux dépens de leurs vainqueurs.

Quelques savants ont constaté que beaucoup de paraboles, de maximes, se trouvaient à la fois dans la littérature chrétienne et dans la littérature judéo-araméenne. Les uns disent que ce sont les Juifs qui ont influencé les chrétiens, les autres soutiennent le contraire. En réalité, dit M. Ginsburger, écrivains juifs et chrétiens ont puisé ces récits à la même source, dans le peuple; ils y avaient pénétré, venant des synagogues, véritables universités populaires où des conférenciers les employaient à l'instruction et à l'éducation des fidèles.

IV. Après la destruction des deux Temples, catastrophe qui brise l'unité religieuse et nationale du peuple juif, l'âme juive, une fois la première période de deuil passée, sent un grand vide; les aspirations jadis remplies par la vie pratique et cultuelle trouvent alors un aliment dans la science, dans la vie spéculative. De l'exil à la clôture du Talmud, l'esprit juif prend conscience de lui-même; il va passer de l'*objectivisme* biblique au *subjectivisme* du moyen âge. Ce passage se manifeste par le *Talmud* et le *mysticisme*: le premier, produit de la pensée juive évoluant sur elle-même; le second, produit de cette même pensée évoluant sous l'action de la pensée non-juive. Le Talmud est donc l'antithèse du mysticisme, mais il lui a donné l'hospitalité et il est la grande source de son histoire jusqu'au X^e siècle. Il y a dans ce mysticisme deux éléments : l'un, inaccessible à la masse et réservé à quelques disciples d'élite; l'autre, accaparé par toutes les classes du peuple. Le mysticisme spéculatif gravite autour de la cosmogonie de la Genèse comme physique, et de la vision d'Ezéchiel comme métaphysique. Le mysticisme populaire se lance dans l'angéologie, la démonologie et l'eschatologie. L'angéologie est étendue à tout l'empire céleste; on projette au ciel tous les rêves d'Israël. Une place de plus en plus grande est faite aux démons. Leur roi, Asmodée, est le héros de contes judéo-araméens dont quelques-uns ont passé dans la littérature mondiale. L'un des plus connus est *L'Ange et l'Ermite*, qui se retrouve entre autres dans le Coran et dans *Zadig*. La moralité en est que l'homme

ne doit pas se fier à ses jugements, et elle apparaît quand Asmodée donne l'explication des actes étranges par lesquels il avait étonné son compagnon de route.

La foi en l'efficacité des formules magiques découle de la croyance aux anges et aux démons. Le Talmud en contient beaucoup. On a découvert en Babylonie des vases avec inscriptions judéo-araméennes, montrant un commencement de décadence du dialecte judéo-araméen, qui disparut devant l'arabe. Du X^e siècle on n'a plus que quelques consultations rabbiniques. Mais vers la fin du XII^e apparaît un livre en langue araméenne, le *Zohar* (la Splendeur), qui se présente comme un commentaire du Pentateuque, mais n'offre presque jamais de rapport avec lui. Les plus hauts axiomes philosophiques y coudoient les subtilités scolastiques les plus puériles, un mysticisme vide et formel, des jeux d'idées rebelles à toute analyse : le tout attribué à des savants du II^e siècle de notre ère. Pouvons-nous encore soutenir que le judéo-araméen a été la langue populaire du judaïsme, quand nous le voyons employé à un tel livre ? Oui, car on a montré que l'ensemble n'en remonte pas au delà du XIII^e siècle et que le ou les auteurs vivaient en Espagne ; la langue est un mélange incorrect des différents dialectes araméens. Déjà à la fin du XIII^e et au commencement du XIV^e siècle Rabbi Isaac de Saint-Jean d'Acre, venu en Espagne faire une enquête sur l'origine du Zohar, dépistait la supercherie et en accusait un certain Rabbi Moïse de Léon : si celui-ci avait publié le Zohar en araméen, c'était parce que ce dialecte, moins connu alors que l'hébreu, se prêtait mieux à la fraude. Ainsi nous n'avons pas à tenir compte du Zohar en expliquant le caractère de la littérature judéo-araméenne, qui est bien populaire.

La littérature hébraïque et la littérature judéo-araméenne ont donc été les deux courants de la vie juive en Palestine et en Babylonie. Plus tard, quand les Juifs furent dispersés, l'araméen fut peu à peu remplacé par les langues des différents peuples chez qui ils vivaient. C'est ce qui leur permit de prendre part à toute la civilisation humaine et d'influer à leur tour sur les peuples qui les accueillaient. Le conférencier termine en caractéri-

sant la politique qu'il estime la plus propre à favoriser la collaboration des Juifs au progrès de l'humanité.

Conférences de « mise au point ».

Nous donnons ici le compte rendu des conférences de MM. Gilliard et Lavanchy sur *l'enseignement de la composition française*, que le manque de place ne nous avait pas permis de faire paraître dans le N° 7 du Bulletin.

M. Lavanchy veut fournir à ses collègues, non des règles ou un système pour l'enseignement de la composition, mais certaines directions qui se dessinent assez clairement devant lui, après expérience. Tout d'abord, il faut l'affirmer contre le bas utilitarisme de certains esprits *positifs*, la composition française est déjà de la littérature ; elle n'existe que si elle est l'expression en mots, en phrases, c'est-à-dire l'expression littéraire de ce que l'élève éprouve ; à ce titre, elle est le travail le plus important et le plus difficile et devrait avoir dans nos écoles la première place. Mais si l'élève doit s'exprimer, encore faut-il qu'il ait quelque chose à dire, d'où, pour le maître, le devoir de favoriser et de conduire tout un développement intérieur. Il lui faut fournir à ses élèves des occasions de se découvrir et de découvrir le monde, et de trouver l'expression littéraire, à condition de ne pas les pousser à faire de la mauvaise littérature. Seuls ont raison les maîtres qui assignent à l'œuvre littéraire de l'élève une fin extrêmement haute. Non qu'il s'agisse de former des artistes, surtout pas à la façon d'aujourd'hui, car on ne réussirait qu'à dérouter les esprits. La seule attitude littéraire convenant à nos classes est le réalisme le plus classique ; il faut partir de la réalité vue et vécue par l'élève et lui en demander la meilleure expression.

Ayant ainsi défini le but de la composition, le conférencier étudie l'organisation du travail. Ici encore, on devra se séparer de nos plans d'études et de l'art contemporain, où les genres ne sont plus différenciés, où règnent l'anarchie et le chaos. Il faut arriver à sérier les genres disparates de composition et à fixer les étapes par ordre de difficulté. Laissant de côté la simple rédaction, réservée aux années préparatoires, M. Lavanchy dis-

tingue trois échelons : la *description*, la *narration*, la *dissertation*, pour chacun desquels il demande deux ans : quatrième et troisième pour la description, seconde et première pour la narration, et, pour la dissertation, le Gymnase.

Le conférencier donne ensuite des conseils pour l'enseignement des deux premiers degrés, laissant à M. Gilliard l'étude de la dissertation.

Toute *description* simplement énumérative est condamnée ; la description doit traduire une attitude personnelle devant les choses. Ce qui importe avant tout, c'est le *moi* et son *impression*, impression qui guidera l'élève parmi la masse des détails, qui donnera au travail son ton, son allure essentielle. Quelle sera dès lors la pratique de la description ? On rangera les différentes espèces de compositions par ordre de difficulté : natures mortes, intérieurs, paysages, portraits, groupes humains, moments de la vie quotidienne, scènes frappantes. C'est d'ailleurs l'ordre admis dans la plupart des manuels les plus récents, et l'importance et la complexité croissantes de l'objet à décrire suffisent à le justifier, en créant une échelle de difficultés techniques croissantes.

Dans la *narration* il faut faire saisir le mouvement, l'enchaînement, la progression des faits. Ici encore, une gradation s'impose. On partira des expériences personnelles pour passer à des narrations comportant plusieurs personnages et plusieurs épisodes ; on exercera les élèves au dialogue. On cherchera avant tout la couleur, la tonalité de l'ensemble. M. Lavanchy recommande le système français des matières, schémas de narrations, qui oblige l'élève à sortir de lui-même.

Pour tous les exercices de composition, on tirera profit de l'étude de textes d'écrivains ayant traité des sujets analogues. L'objection que cela nuirait à la personnalité de l'élève est sans valeur, puisqu'il s'agit d'une initiation technique.

M. Lavanchy conclut sa riche et suggestive étude en disant que, s'il a dû laisser de côté quelques points, il pense avoir montré que la composition française ne peut être un exercice valable que si elle est conçue avec quelque rigueur.

Pour M. Gilliard, une *composition* suppose au préalable une *décomposition*. Il faut courir le risque de remettre tout à l'état naissant. La composition est un *dangereux exercice* dont on devrait dispenser certains élèves.

La grande difficulté est que nous avons affaire à des enfants qui nous arrivent chargés de littérature. Il faut commencer par les nettoyer. Conduisant l'élève devant un saule, par exemple, nous l'amènerons au moment où il n'y aura plus pour lui que ce saule-là, où il n'y aura plus rien entre ce saule et lui : ce sera l'*immédiat*, le *seul à seul* avec l'objet, le *choc* de deux pointes aimantées. En cela consiste l'exercice de préparation, l'entraînement disciplinaire à l'expression sincère, à la fois personnelle et commune. C'est ce qu'ont fait tous les *classiques*, qui tous ont été des inventeurs ; c'est ce que M. Gilliard appelle l'*originalité*.

La grande affaire est d'apprendre à nos élèves à lire. Impossible de les faire *écrire* avant. Il faut que l'élève s'habitue à consentir au texte, à lui être obéissant, mais sans se laisser séduire par lui. Tant qu'il n'est pas arrivé à ce point, pas de commentaire ! Plus de lecture superficielle ! Le texte est là pour permettre à l'élève de déployer son originalité après qu'il y sera entré.

La composition française est donc un exercice de lecture. M. Gilliard donne un texte ; les élèves ont quarante minutes environ pour y entrer et pour montrer ce qu'ils en ont rapporté. Et s'il y en a qui rapportent un peu de *l'être qui est dans les mots*, comme on leur pardonne de s'être maladroitement exprimés ! C'est là le véritable enseignement classique : *le retour au risque de l'origine*.

Oui, chaque fois, pour celui qui l'enseigne, la composition doit être un risque. Peut-on toujours le courir ? En a-t-on toujours le temps ? Les maîtres peuvent-ils être vivants dans leur enseignement ? En tout cas, nous devrions toujours être des *inventeurs*, s'il est vrai que la composition française est une *initiation à la création*.

M. Gilliard dit les moments de joie profonde qu'éprouve le maître quand, les élèves rendant leurs compositions, il absorbe la nourriture qu'elles lui apportent. Tout à coup les mots sont

illuminés de jeunesse. Les plus belles heures que l'on puisse vivre dans l'enseignement sont parfois celles où l'on rend aux autres ce que l'on a reçu d'eux, après l'avoir ordonné selon le pouvoir que l'expérience et la maturité vous donnent.

Qu'on lise donc les élèves comme un texte, sans se laisser arrêter par aucune absurdité, sans jamais admettre une résistance, et sans mettre de note la première fois.

M. Gilliard termine sa brillante conférence en citant deux textes de Stendhal, sur l'un desquels il donne une démonstration typique de sa méthode, et dont l'autre se trouve être l'expression anticipée de l'esprit même dans lequel il enseigne.

Conférences et cours de l'exercice 1929-1930.

Conférences de mise au point.

Le samedi 16 novembre, Mlle G. Ostertag parlera sur le sujet suivant : *Convient-il que l'enseignement de l'allemand à l'Ecole secondaire vise des buts essentiellement pratiques ?*

Dans le courant de janvier, M. G. Cuendet, maître au Collège de Nyon et privat-docent à l'Université de Genève, présentera une étude sous le titre : *Théorie de la phrase avec application au latin et au grec.*

En mars, M. R. Bray, professeur à la Faculté des Lettres, traitera cette question : *L'Ecole classique a-t-elle existé ?*

Cours.

M. J. Piaget, professeur à l'Université de Genève, fera un cours en quatre leçons sur *La morale de l'enfant*, les mardis et vendredis 19, 22, 26 et 29 novembre.

Conférences académiques.

Notre association participera à l'activité des *Conférences académiques de Lausanne* en organisant trois conférences publiques.

La première sera faite le mardi 5 novembre par M. A. Bellessort, de l'Académie française, sur le sujet suivant : *Comment Balzac faisait un roman : Une Ténébreuse affaire.*

La deuxième aura lieu le mercredi 11 décembre ; M. A. Grenier, professeur à l'Université de Strasbourg, parlera du *problème du peuple et de la langue étrusques*.

Pour la troisième, le Comité s'est adressé à M. E. Gilson, professeur à l'Université de Paris, qui traitera de *L'expérience intérieure dans la philosophie de saint Augustin*.

Colloques.

Les secrétaires des colloques ont bien voulu nous communiquer les décisions prises quant au travail de l'hiver prochain.

Le colloque *d'anglais* a pris pour sujet *l'étude de quelques pièces de Shakespeare*.

« Ignorant volontairement la critique des textes et l'appareil formidable de l'érudition shakespeareenne, on abordera ces pièces de plain-pied, pour en dégager l'intérêt humain. Chacun apportera ce qu'une simple lecture de l'œuvre lui aura suggéré ; on posera des questions, on s'insurgera peut-être contre tel dénouement, on lira telle scène capitale, dans un esprit de complète liberté. »

La première séance a eu lieu le 16 octobre et a été consacrée à « *Measure for Measure* », avec une introduction de M. René Rapin.

* * *

Le colloque de *français* annonce les études suivantes, toutes consacrées à *Obermann*, de Sénancour :

La genèse d'Obermann, par M. Henri Perrochon, 14 décembre.

Le caractère d'Obermann, par M. Max Dudan, 22 janvier.

L'art de Sénancour, par M. Louis Lavanchy, 8 mars.

Les méditations d'Obermann, par M. Marcel Reymond, 10 mai.

* * *

Le colloque de *langues anciennes* s'est donné comme thème général : *La civilisation méditerranéenne à l'époque alexandrine et romaine*, avec les travaux suivants :

Les deux premiers Ptolémées, par M. André Bonnard, 6 novembre.

L'activité commerciale dont Alexandrie était le centre, par M. Louis Meylan, 7 décembre.

Le style alexandrin, par M. Daniel Piguet, 15 janvier.

Le Satiricon de Pétrone, par M. Edmond Schuchardt, 15 février.

La notion de « civis Romanus » de la fin de la République à l'Edit de Caracalla, par M. Philippe Meylan, 12 mars.

* * *

Dans sa séance du 15 juin, le colloque de *philosophie* a achevé l'étude de l'ouvrage de Boutroux sur l'*Idée de loi naturelle dans la science et la philosophie contemporaines*. Les différents travaux présentés (v. *Bulletin* N° 7) ont permis de faire le départ entre les thèses encore soutenables et celles dont le progrès des sciences impose l'abandon. Une œuvre comme celle-ci, étroitement dépendante de l'état des sciences à un moment donné, peut en effet être rapidement déclassée. L'existence des corps radioactifs et la théorie de la relativité, par exemple, ne permettent plus d'isoler la chimie de la physique et celle-ci des mathématiques. De plus, si le fond dernier de l'être est spontanéité, contingence, la marche suivie par Boutroux pour établir la réalité de la liberté est singulièrement indirecte. Il n'en reste pas moins que, par les problèmes qu'il soulève, ce livre a fourni la matière de six travaux et d'intéressantes discussions.

Jusqu'ici le colloque a étudié de préférence tel système ou telle œuvre philosophique. Il visera désormais moins à s'informer des doctrines de jadis ou d'aujourd'hui qu'à poser et à approfondir des problèmes sentis comme tels. C'est dans cette direction déjà que s'orientera le travail de cet hiver; il portera sur l'*Ecole d'Aix*, dont Maurice Blondel est le penseur le plus caractéristique. On s'attachera en particulier à la théorie de la connaissance, à l'effort de M. Blondel pour dépasser la connaissance dite notionnelle et atteindre à la connaissance « réelle », par intuition, par affinité.

La première séance aura lieu le samedi 2 novembre à 20 h. 30, à la salle X de l'Académie (Cité). Reprenant l'échange de vues de juin passé, M. Paul Bourl'honne parlera de l'esprit dans lequel il voudrait voir travailler le colloque. Le programme prévu sera abordé en décembre.